**DÉCLARATION D’INTÉRÊT**

**Carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants – Projet de garde d’enfants**

**CONTEXTE**

En partenariat avec la Winnipeg Chamber of Commerce, le gouvernement du Manitoba met à la disposition des nouveaux arrivants qui participent au [Carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants des places en garderie entièrement subventionnées](https://winnipeg-chamber.com/neh/)

Le carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants, présenté par la Winnipeg Chamber of Commerce, est un outil en ligne novateur de recherche d’emploi qui jumelle les nouveaux arrivants et les employeurs du Manitoba offrant des postes de qualité. La plateforme en ligne gratuite utilise une technologie de pointe pour créer des liens durables et de qualité entre les employeurs et les nouveaux arrivants au Manitoba.

**PROJET DE GARDE D’ENFANTS**

Le projet de garde d’enfants offrira des places garanties en garderie pour les enfants en bas âge et les enfants d’âge préscolaire réservées aux participants du carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants qui suivent une formation professionnelle, cherchent un emploi ou sont nouvellement embauchés.

Des places en garderie entièrement subventionnées seront offertes aux familles pendant une période pouvant aller jusqu’à 12 mois. Cela réduira les obstacles comme l’accès et l’abordabilité, donnant ainsi aux nouveaux arrivants le temps de s’établir dans leur emploi ou de se concentrer sur la formation liée à l’emploi sans avoir à gérer le fardeau de la recherche et du paiement des services de garde.

Dans le cadre de la phase 1, un total de 32 places garanties en garderie ont été réservées au projet dans les trois centres d’apprentissage et de garde d’enfants de Winnipeg suivants :  
Freight House, emplacement IRCOM

Freight House, emplacement Ross

Little Voyageurs Learning Centre

La phase 2 appuiera la création de 36 places supplémentaires en garderie entièrement subventionnées à l’intention des nouveaux arrivants qui participent au carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants. La présente déclaration d’intérêt vise à trouver des centres d’apprentissage et de garde d’enfants agréés sans but lucratif qui souhaitent participer à la phase 2 du projet.

**QUEL SOUTIEN RECEVREZ-VOUS?**

Coûts

Les subventions appuieront la subvention complète des places en garderie et couvriront le paiement des [frais quotidiens maximaux](https://www.gov.mb.ca/education/childcare/families/childcare_fees.fr.html) relatifs à la partie des revenus, quelle qu’en soit l’utilisation.

La subvention peut également comprendre les coûts de démarrage, d’immobilisations et d’exploitation, comme le prévoit le *Règlement sur la garde d’enfants*, à l’appui de la création de **nouvelles** places en garderie réservées aux nouveaux arrivants qui participent au carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants.

Intégration

La Winnipeg Chamber of Commerce offrira une formation dans le but d’aider à intégrer les centres d’apprentissage et de garde d’enfants sélectionnés au projet de garde d’enfants. La formation comprend des renseignements sur le carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants et sur le processus de demande de garde d’enfants.

Les centres sélectionnés seront informés des attentes relatives aux places garanties, comme l’attribution des places, les délais et les exigences en matière de déclaration.

**DÉCLARATION D’INTÉRÊT**

Les critères de sélection comprennent les centres d’apprentissage et de garde d’enfants agréés sans but lucratif et leur emplacement (c.-à-d. la collectivité comptant une forte population de nouveaux arrivants), les antécédents de conformité aux permis, l’expérience de travail avec les familles de nouveaux arrivants et les organismes de services aux nouveaux arrivants, et la formation du personnel sur la façon de travailler avec les nouveaux arrivants.

Si vous souhaitez participer au carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants – Projet de garde d’enfants, veuillez soumettre une déclaration d’intérêt énonçant ce qui suit :

* Le nom du centre d’apprentissage et de garde d’enfants, son numéro d’identification et l’adresse de son emplacement
* La zone de services communautaires (c.-à-d. région, secteur et quartier)
* Le nom, le titre, le numéro de téléphone, l’adresse courriel de la personne-ressource
* Coordonnateur ou coordonnatrice des services de garderie
* Le nombre et le type proposés (enfants en bas âge ou enfants d’âge préscolaire seulement) de places en garderie et date prévue de disponibilité de ces places
* Justification de la participation au projet de garde d’enfants.Veuillez inclure les renseignements suivants :
  + l’expérience antérieure ou la formation suivie pour travailler auprès des familles de nouveaux arrivants;
  + l’affiliation ou le partenariat avec des organismes de services aux nouveaux arrivants;
  + la capacité de la garderie d’élaborer et de mettre en œuvre des programmes qui favorisent la diversité et l’inclusion;
  + une description de la communauté et des familles que vous desservez (p. ex. données démographiques relatives à la communauté, proportion de familles de nouveaux arrivants qui participent actuellement au programme et qui figurent sur la liste d’attente et
  + les répercussions prévues sur les familles et la collectivité

Veuillez envoyer votre déclaration d’intérêt à l’adresse suivante :

Carrefour d’emploi pour les nouveaux arrivants – Projet de garde d’enfants

À l’attention de : Section de la diversité et de l’inclusion  
Division de l’apprentissage et de la garde des jeunes enfants

Ministère de l’Éducation et de l’Apprentissage de la petite enfance

114, rue Garry, bureau 210

Winnipeg (Manitoba)  R3C 4V4

Télécopieur : 204 948-2625

[ELCC-ISP@gov.mb.ca](mailto:ELCC-ISP@gov.mb.ca)

**Échéance : Le 1er mars 2023**

Le ministère de l’Éducation et de l’Apprentissage de la petite enfance communiquera avec les centres sélectionnés pour confirmer leur acceptation avant le 31 mars 2023.